

## PROTCOLE SANITAIRE RELATIF A LA REOUVERTURE ET AU FONCTIONNEMENT DU LYCEE DES METIERS DE L'HOTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

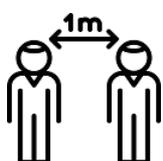
### PREAMBULE - PRINCIPES GENERAUX :

Le présent protocole précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement du lycée Hôtelier dans le respect des prescriptions émises par le PROTCOLE SANITAIRE - GUIDE RELATIF A LA REOUVERTURE ET AU FONCTIONNEMENT DES COLLEGES ET DES LYCEES du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse du 29 avril 2020.

Le présent protocole est une déclinaison locale spécifique au lycée Hôtelier. Il vient en complément du PROTCOLE SANITAIRE - GUIDE RELATIF A LA REOUVERTURE ET AU FONCTIONNEMENT DES COLLEGES ET DES LYCEES du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse du 29 avril 2020.

Il est destiné pour information à l'ensemble des membres de la communauté éducative : aux personnels de l'établissements et aux parents d'élèves.

Tout comme le PROTCOLE SANITAIRE RELATIF A LA REOUVERTURE ET AU FONCTIONNEMENT DES COLLEGES ET DES LYCEES, Il repose sur plusieurs principes fondamentaux :



#### Le maintien de la distanciation physique :

« L'organisation mise en place doit permettre de décliner ce principe dans tous les contextes et tous les espaces »



#### L'application des gestes barrière :

« Appliqués en permanence, par tous et par tout le monde »



#### Le lavage des mains (a minima) :

- A l'arrivée dans l'établissement ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
  - Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

#### Le port du masque : Obligatoire pour les personnels et les élèves



« Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population. »

Un masque « grand public » lavable distribué sera remis à chaque élève le premier jour de retour au lycée sous réserve de livraison avant la rentrée.



**Modalités de désinfection :**

*Les échanges, utilisations de matériel ou touchers de poignées et/ou de mobiliers etc. doivent être accompagnés de modalités de désinfection.*



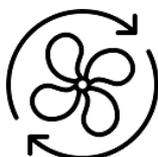
**Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**

*« Nettoyage simple et nettoyage approfondi comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer les virus, notamment au niveau des zones de contact manuel. »*



**La limitation du brassage des élèves**

- « Les croisements sont limités entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents. »
- « L'arrivée, le départ, interours et récréations de l'établissement étalés dans le temps » « les déplacements des élèves devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.
- Attribution d'une salle à une classe (en dehors des salles spécialisées).
- « Les récréations sont organisées par groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière »



**Ventilation des locaux :**

*« L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 10 minutes à chaque fois »*



**La formation, l'information et la communication**

*« Sensibiliser et impliquer les élèves, leurs parents et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de la propagation du virus. »*

- Tous les personnels sont formés aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant.
- Les parents sont informés clairement et régulièrement des conditions et informations relatives à la réouverture de l'établissement Via Pronote et le Site Web du lycée. Leurs représentants (membres du CA et de la CHS) sont partie prenante dans l'élaboration et la mise en place du présent protocole.
- « Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains » **dès la première heure de cours** avec une intervention de l'infirmière scolaire.

## CAPACITE D'ACCUEIL :



La réouverture du lycée se destine à tous les élèves dont les parents souhaitent qu'ils reviennent à l'école selon les priorités suivantes :

- Elèves fragiles, en décrochage avec des difficultés scolaires et/ou éloignés des outils et usages.
- Elèves des classes à examen.

Les familles qui ne souhaitent pas envoyer leur enfant à l'école auront le droit de le garder chez elles : la continuité pédagogique à distance demeure la priorité et se poursuit pour tous.

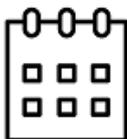


La capacité d'accueil est déterminée de manière à respecter les mesures sanitaires à appliquer et elle est donc limitée. Les élèves seront en groupe de 12 élèves.



**L'ouverture du lycée est prévue le jeudi 4 juin 2020 pour les élèves.**

L'accueil se fera en journée par niveau le LUNDI – MARDI / JEUDI – VENDREDI.



Le MERCREDI sera réservé à l'accueil et l'organisation d'activités ponctuelles à l'invite des personnels pour des élèves à besoins particuliers. La salle 14 peut être mise à disposition selon les besoins.

## FICHE THEMATIQUE – NETTOYAGE ET DESINFECTION

### Spécifications Lycée Hôtelier de Challes-les-Eaux

*En continuité et conformité avec le protocole sanitaire du Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées*

#### Produits de nettoyage et désinfection à disposition des personnels et élèves :



- Solution hydro alcoolique : dans chaque classe, à l'entrée du lycée, dans la cour de récréation.
- Savon dans tous les sanitaires pour le lavage des mains
- Lingettes désinfectantes

- Nettoyage et désinfection complète des étages :
  - Nettoyage des sanitaires plusieurs fois par jour
  - Nettoyage des salles « annexes » (permanence, etc.) au moins une fois par jour après chaque utilisation.



#### Points de contrôle (d'après Protocole National)

- Veiller à définir un plan de nettoyage des locaux quotidien.
- Salle de classe : S'assurer du nettoyage approfondi des sols, portes, tables, chaises, mobilier, etc. avant l'arrivée des élèves (pour les locaux occupés dans les 5 derniers jours).
- S'assurer que la fréquence de nettoyage approfondi est augmentée dans les espaces utilisés pour tous les points de contact, les zones fréquemment touchées et les matériels à usage multiple.
- Veiller à la réalisation d'un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves lorsque des groupes différents se succèdent.
- Veiller au respect des consignes de sécurité liées à l'utilisation des produits de nettoyage.



## FICHE THEMATIQUE – SANITAIRES

### Spécifications Lycée Hôtelier de Challes-Les-Eaux

*En continuité et conformité avec le protocole sanitaire du Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées*



- AFFICHAGE : consignes utilisation des sanitaires + protocole
- Gestion du flux par 1 AED : passage un par un (porte unique)
- Limitation du nombre d'élèves
- Sèche mains interdit

- Kit nettoyage et désinfection : solution hydroalcoolique – savon– alcool ménager et papier pour nettoyage des poignées - papier toilette



- Nettoyage des sanitaires plusieurs fois par jour + nettoyage approfondi le matin
- Proposition de lingettes désinfectantes dans les toilettes pour les élèves

### Points de contrôle (d'après Protocole National)



- S'assurer de la gestion des flux dans les sanitaires, vestiaires et/ou douches.
- S'assurer de la limitation du nombre de personnes des locaux sanitaires, vestiaires et/ou douches.
- S'assurer de la bonne aération des sanitaires, vestiaires et/ou douches ou du bon fonctionnement de la ventilation
- S'assurer de la mise en place de consignes pour l'utilisation des locaux sanitaires, vestiaires et/ou douches.
- S'assurer du nettoyage approfondi quotidien des locaux.
- S'assurer de la désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées.

## FICHE THEMATIQUE – ACCUEIL DES ELEVES

### Spécifications Lycée Hôtelier de Challes-Les-Eaux

*En continuité et conformité avec le protocole sanitaire du Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées*

**Horaires décalés** pour permettre une circulation décalée des élèves et éviter les attroupements.

2 séquences de 1 h 30 + une pause de 10'

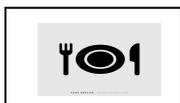


Début	Pause	Fin des cours
8 h30	10 h – 10 h10	11 h 40
8 h 30	10 h – 10 h10	11 h 40
9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10
9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10

Début	Pause	Fin des cours
13 h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
13h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40
13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40

- ✓ **Alternance des classes : lundi et mardi / jeudi et vendredi**
- ✓ **Alternances des classes selon les semaines afin de favoriser un retour de tous les élèves.**  
(Cf. tableaux)

### RESTAURATION SCOLAIRE :



Le service sera organisé en deux passages : 11h45 et 12h20. Le flux sera régulé à l'extérieur à l'entrée du grand hall.

Le passage sera filtré par un AED. Un marquage au sol sera effectué pour respecter la distanciation dans le self. L'élève passe son badge et récupère son plateau en fin de chaîne. Le lavage des mains est obligatoire avant l'entrée au self.

Dans la salle : 1 élève par table maximum.

Passage à la plonge : marqueurs au sol pour faire respecter la distanciation physique.

La sortie se fera par le cheminement habituel (respect de la marche en avant, les élèves ne se croisent pas).

### ENCADREMENT des élèves



- Conservation dans la mesure du possible du groupe « Classe »
- 1 enseignant (de la classe si possible) par groupe (maxi 12 élèves)



5 AED dédiés à la surveillance et accompagnement (application et respect du protocole sanitaire) aux points stratégiques : Accueil – Cours - Escaliers - Couloirs - Sanitaires.

### **Points de contrôle (d'après Protocole National)**



- Veiller à la cohérence du planning des accueillants pour l'arrivée des élèves.
- Vérifier la disponibilité du savon et essuie main jetable dans les sanitaires ou à défaut de gel hydroalcoolique avant l'arrivée des élèves.
- Vérifier que la signalétique Entrée/Sortie et sens de circulation est en place.
- Vérifier que les portes et portails sont ouverts lors de l'arrivée et qu'ils le restent pendant toute la durée de l'accueil si les conditions de sécurité le permettent.
- Veiller à la cohérence des emplois du temps pour permettre une arrivée échelonnée des élèves le cas échéant

**Propositions de tableaux d'accueil des élèves dans l'établissement :**

**Semaine 1 : Jeudi 4 et vendredi 5 juin**

	Début	Pause	Fin des cours
TEVSA GB	8 h30	10 h – 10 h10	11 h 40
TAPR	8 h 30	10 h – 10 h10	11 h 40
1BAC CSR	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10
TBAC CSR	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10

	Début	Pause	Fin des cours
TEVSA GB	13 h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
TAPR	13h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
1BAC CSR	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40
TBAC CSR	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40

**Semaine 2 : Lundi 8 et mardi 9**

	Début	Pause	Fin des cours
TEVSA GA	8 h30	10 h – 10 h10	11 h 40
TPAT	8 h 30	10 h – 10 h10	11 h 40
1BAC CUI	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10
TBAC CUI	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10

	Début	Pause	Fin des cours
TEVSA GA	13 h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
TPAT	13h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
1BAC CUI	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40
TBAC CUI	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40

**Jeudi 11 et vendredi 12**

	Début	Pause	Fin des cours
TEVSA GB	8 h30	10 h – 10 h10	11 h 40
TAPR	8 h 30	10 h – 10 h10	11 h 40
1BAC CSR	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10
TBAC CSR	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10

	Début	Pause	Fin des cours
TEVSA GB	13 h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
TAPR	13h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
1BAC CSR	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40
TBAC CSR	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40

**Semaine 3 : Lundi 15 et mardi 16**

	Début	Pause	Fin des cours
1EVSA GA	8 h30	10 h – 10 h10	11 h 40
1PAT	8 h 30	10 h – 10 h10	11 h 40
2BAC CUI	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10
TBAC CUI	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10

	Début	Pause	Fin des cours
1EVSA GA	13 h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
1PAT	13h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
2BAC CUI	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40
TBAC CUI	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40

**Jeudi 18 et vendredi 19**

	Début	Pause	Fin des cours
1EVSA GB	8 h30	10 h – 10 h10	11 h 40
1APR	8 h 30	10 h – 10 h10	11 h 40
2BAC CSR	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10
TBAC CSR	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10

	Début	Pause	Fin des cours
1EVSA GB	13 h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
1APR	13h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
2BAC CSR	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40
TBAC CSR	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40

**Semaine 4 : Lundi 22 et mardi 23**

	Début	Pause	Fin des cours
TEVSA GA	8 h30	10 h – 10 h10	11 h 40
TPAT	8 h 30	10 h – 10 h10	11 h 40
1BAC CUI	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10
TBAC CUI	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10

	Début	Pause	Fin des cours
TEVSA GA	13 h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
TPAT	13h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
1BAC CUI	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40
TBAC CUI	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40

**Jeudi 25 et vendredi 26**

	Début	Pause	Fin des cours
TEVSA GB	8 h30	10 h – 10 h10	11 h 40
TAPR	8 h 30	10 h – 10 h10	11 h 40
1BAC CSR	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10
TBAC CSR	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10

	Début	Pause	Fin des cours
TEVSA GB	13 h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
TAPR	13h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
1BAC CSR	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40
TBAC CSR	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40

**Semaine 5 : Lundi 29 et mardi 30**

	Début	Pause	Fin des cours
1EVSA GA	8 h30	10 h – 10 h10	11 h 40
1PAT	8 h 30	10 h – 10 h10	11 h 40
2BAC CUI	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10
TBAC CUI	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10

	Début	Pause	Fin des cours
1EVSA GA	13 h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
1PAT	13h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
2BAC CUI	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40
TBAC CUI	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40

**Jeudi 2 et vendredi 3 juillet**

	Début	Pause	Fin des cours
1EVSA GB	8 h30	10 h – 10 h10	11 h 40
1APR	8 h 30	10 h – 10 h10	11 h 40
2BAC CSR	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10
TBAC	9 h 00	10h30 – 10h40	12 h 10

	Début	Pause	Fin des cours
1EVSA GB	13 h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
1APR	13h	14 h30 – 14 h40	16 h 10
2BAC CSR	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40
TBAC	13 h 30	15 h – 15h10	16 h 40

Une tolérance sera acceptée pour l'arrivée des élèves afin de pouvoir prendre en compte les problématiques des transports. **Les notions de retard et d'exclusion seront suspendues.**  
**La tenue civile hôtelière est suspendue.**

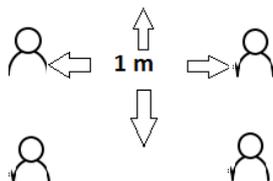
## FICHE THEMATIQUE – SALLES DE CLASSE Spécifications Lycée Hôtelier de Challes-les-Eaux

*En continuité et conformité avec le protocole sanitaire du Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées*



### FORMAT 1 salle = 1 classe

Les élèves sont avec un professeur dans une salle  
Utilisation de 4 salles : 2 salles au 1<sup>er</sup> étage et 2 salles au 2<sup>ème</sup> étage  
L'accès aux autres salles est strictement interdit dans le cadre des obligations sanitaires pour éviter tous risques de contamination.



Salle de classe aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre.

Sens de circulation – limitation des déplacements

Tables prédisposées (plan de classe)



### Points de contrôle (d'après Protocole National)

#### Avant l'entrée en classe :

- Ouvrir les fenêtres pour ventiler (pour les classes ventilées naturellement).
- Vérifier le bon aménagement de la classe dans le respect de la distanciation physique.
- Ouvrir les portes.
- Guider le groupe dans le respect de la distanciation physique et du sens de circulation retenu.

#### Pendant la classe :

- Veiller au respect des gestes barrière et de la distanciation physique.
- Veiller à l'absence d'échange d'objets personnels.
- Veiller à ce que les matériels pédagogiques aient été préalablement désinfectés ou isolés à l'air libre plusieurs jours.

#### A la fin de la classe :

- Ouvrir les portes
- Veiller à ce que les couloirs soient libres vers la sortie
- Guider le groupe dans le respect de la distanciation physique
- Ouvrir les fenêtres pour ventiler (pour les classes ventilées naturellement).

## FICHE THEMATIQUE – GESTION DES CIRCULATIONS

### Spécifications Lycée Hôtelier de Challes-les-Eaux

*En continuité et conformité avec le protocole sanitaire du Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées*



#### **Eviter attroupement**

Grilles ouvertes dès 8h 15 - Horaires (début – pause – fin) décalés pour chaque groupe

Conservation du même groupe classe par journée : **1salle = 1 groupe classe**

Rangement dans la cour : **marquage au sol des classes (distanciation physique)**

Stationnement interdit dans les couloirs et devant le lycée



Accès aux casiers interdits. Récupération des affaires sous contrôle de la vie scolaire.

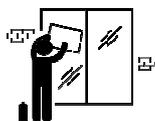


#### **Sens unique prioritaire de circulation dans le lycée**

Balisage : sens d'entrée et sens de sortie

- Entrée par le portique, le tourniquet sera désactivé. Marquage avant le portique. Gel après le portique. Port du masque dès l'entrée.
- Sortie par le portillon

Encadrement par les surveillants



Signalétique à tous les points « clés »



L'enseignant vient chercher son groupe dans la cour. Montée directe dans les classes.

Sens unique de circulation → Salles 10 et 24 : montée par l'escalier central

Salles 28 et 16 : montée par l'escalier de secours



Descente à l'invite de l'enseignant. L'enseignant reconduit ses élèves dans la cour

Sens unique de circulation → Salles 10 et 24 : descente par l'escalier central

Salles 28 et 16 : descente par l'escalier de secours



Portes ouvertes (pas d'utilisation des poignées)

Meilleure aération

### **Points de contrôle (d'après Protocole National)**

- Vérifier que la signalétique liée à la circulation est en place.
- Vérifier que les portes sont ouvertes dans la mesure du possible.
- Veiller au respect des consignes de circulation et règles de distanciation dans les couloirs.
- Vérifier le port effectif du masque dans les couloirs.
- Veiller à la cohérence du planning des pauses par classe.
- Veiller à la cohérence des emplois du temps pour limiter le brassage dans les zones de circulation.



- S'assurer de la transmission des consignes aux intervenants extérieurs.

## **FICHE THEMATIQUE – RECREATION**

### **Spécifications Lycée Hôtelier de Challes-les-Eaux**

*En continuité et conformité avec le protocole sanitaire du Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées*



#### **Principe du respect de la distanciation sociale**

Pas d'attroupement



Pas d'utilisation des bancs ou tables

Surveillance par les AED

Signalétique : indications gestes barrière etc.

Pour les toilettes hors cours, un AED ira se poster à l'entrée des toilettes et gérer la circulation (un par un).



Un AED au carré fumeur, un AED au portillon et un AED au bureau de vie scolaire.



Jeux collectifs interdits

### **Points de contrôle (d'après Protocole National)**



#### **Avant la récréation :**

- Vérifier la cohérence du planning des récréations.
- S'assurer de l'absence de groupe dans la cour et les couloirs avant de sortir de la classe.
- Vérifier la neutralisation des bancs ou que leur désinfection est effective.

#### **Pendant la récréation :**

- Port du masque pour tous.
- Veiller au respect des gestes barrière et de la distanciation physique.
- Veiller à l'absence d'échange d'objet personnel.

#### **A la fin de la récréation :**

- Veiller à ce que les groupes entrants et sortants ne se croisent pas (respect du planning).

## FICHE THEMATIQUE – ACTIVITES SPORTIVES et CULTURELLES

### Spécifications Lycée Hôtelier de Challes-les-Eaux

En continuité et conformité avec le protocole sanitaire du Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées

#### ACTIVITES SPORTIVES :

Dans un 1<sup>er</sup> temps, les activités physiques et sportives seront suspendues en intérieur  
(Dans l'attente d'une vérification de l'application stricte du protocole sanitaire).



- Encadrement : professeurs d'EPS
- Pas d'utilisation de matériel collectif

Lieu : **uniquement en extérieur** (pas de gymnase) → Plateau sportif et/ou dans la cour dans le respect de la distanciation physique en fonction de l'activité (parcours, marche, course etc.)

#### ACTIVITES CULTURELLES :



CDI : fermé au public

Continuité du « **CDI virtuel** » : portail documentaire en cours de création, site web

Aucun prêt

### Points de contrôle (d'après Protocole National)



#### ACTIVITES SPORTIVES :

- Veiller au respect des règles de distanciation pendant la pratique sportive.
- Veiller à l'absence de points de contact entre les élèves et le matériel utilisé (manipulé par l'enseignant ou l'adulte) ou de la définition préalable des modalités de désinfection après chaque utilisation.
- Vérifier que les ballons ou le matériel n'est pas accessible aux élèves durant les cours.
- Vérifier que la condamnation des douches des vestiaires est effective.

#### ACTIVITES CULTURELLES :

- Vérifier que le matériel et les outils pédagogiques collectifs ne sont pas directement accessibles par les élèves.

## FICHE THEMATIQUE – ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES

### Spécifications Lycée Hôtelier de Challes-les-Eaux

*En continuité et conformité avec le protocole sanitaire du Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées*

#### Tous les plateaux techniques sont fermés

Les cours de professionnel se passeront dans une salle banalisée, technologie, renforcement des acquis et préparation du deuxième tour pour les élèves en difficultés pour l'obtention du bac, idem pour les CAP sans le deuxième tour.

#### Fonctionnement de la salle informatique 23 (6 élèves maximum)



- Distanciation physique
- Gestion du flux et surveillance par un professeur ou un AED
- Réservation obligatoire (ENT)
- Produit de nettoyage à disposition pour les claviers
- Désinfection régulière adaptée.

#### Pédagogie :

- Dans le respect du protocole sanitaire, les photocopies devront être effectuées à l'avance (gants + masque) afin de pouvoir distribuer les documents en cours.
- Utilisation des outils numériques uniquement à la demande des enseignants.

## FICHE THEMATIQUE – CAS DE COVID chez un élève

### Spécifications Lycée Hôtelier de Challes-les-Eaux

*En continuité et conformité avec le protocole sanitaire du Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées*

#### PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID (chez un élève) à l'attention des personnels

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un élève (Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.)



#### Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec son masque à l'infirmierie
- Surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale par l'infirmière, CPE ou AED.
- Respect impératif des gestes barrière.



#### **- Informer le chef d'établissement ou son adjoint.**

- CPE / service de vie scolaire : Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.



- Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents (copie du protocole remise aux responsables légaux)



- En cas de non prise en charge par les responsables légaux, l'élève sera évacué par le service approprié.



- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.



Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

## **FICHE THEMATIQUE – PUBLIC ACCUEILLI DANS L'ETABLISSEMENT**

### **Spécifications Lycée Hôtelier de Challes-Les-Eaux**

*En continuité et conformité avec le protocole sanitaire du Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées*

Synthèse des CONSIGNES GENERALES ESSENTIELLES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

- **Se reporter absolument au protocole sanitaire du Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées pour l'ensemble des consignes générales**



#### **Tous les personnels du lycée hôtelier ont connaissance du présent protocole :**

- Un exemplaire remis pour chaque personnel
- Infirmière scolaire mobilisée le jour de la rentrée des personnels enseignants.
- Mise à disposition « en ligne » sur le site web + logiciel de vie scolaire PRONOTE pour tous les personnels du Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées du 29 avril 2020.
  
- Mise en place de réunions spécifiques pour les différents personnels et agents.
  
- Les personnels administratifs et de direction : les conditions d'accueil respectent les préconisations pour assurer la santé et la sécurité des salariés. Bureaux individuels pour la totalité des personnels.  
  
- Les personnels d'éducation : Rotation pour le bureau des CPE. Les 2 bureaux de vie scolaire devront être utilisés. Une rotation du service des AED devra être organisée. 1 AED maximum dans chaque bureau vie scolaire. Une seule personne à la fois sera accueillie dans le bureau.
  
- Les agents : l'établissement prendra en compte les préconisations édictées par la Région. Un emploi du temps sera organisé en fonction des besoins.
  
- Les professeurs : la priorité en présentiel sera donnée aux enseignants assurant les cours aux classes déterminées.  
Les autres professeurs assureront la continuité pédagogique en distanciel. Ils devront avertir le chef d'établissement de leur venue exceptionnelle.  
En salle des professeurs un maximum de 10 personnes sera acceptable en respectant la distanciation physique. La superficie de la salle avec ses annexes permet cet accueil en toute sécurité. Pas de repas possible et utilisation du micro ondes interdite, utilisation du réfrigérateur collectif non recommandée.
  
- Les élèves : le public ciblé sera constitué des élèves de TCAP, TBAC et 1BAC la première semaine puis des élèves de 2BAC et 1CAP la semaine suivante. Une alternance par semaine et par niveau est proposée.
  
- Port du masque dans toutes les situations. Application des gestes barrière. Distanciation physique d'au moins un mètre.

Effectif réduit en présentiel. Les déplacements à l'intérieur de l'établissement sont limités et réglementés. L'accès et la présence dans les parties communes est réglementé et limité dans le respect des règles de distanciation physique, notamment en salle des professeurs.

Les zones de travail devant et hors élèves sont clairement définies, règlementées par le biais de consignes claires et matérialisée si nécessaire. Les locaux sont aménagés soit environ 4m<sup>2</sup> par agent. Ils sont nettoyés et désinfectés avant/après une réunion. Ils sont aérés régulièrement.

Le partage du matériel collectif (informatique, matériel de bureau) par plusieurs personnes sera limité, réglementé et des modalités de désinfection adaptées. L'utilisation de son matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent (stylos compris) est recommandée.

Mise à disposition du gel hydro alcoolique + produits de nettoyage (alcool ménager+ papier), notamment à la photocopieuse et s'il y a échange de documents papiers.

La pièce dédiée à l'accueil des cas suspects de Covid-19 est clairement identifiée (infirmierie)

#### **ACCUEIL DE PARENTS (dans la limite d'un parent par famille)**

La communication à distance est privilégiée : site web (ENT), Pronote du lycée

L'accueil des familles se fait dans le respect de la distance de protection (plus d'un mètre entre les personnes) et avec port du masque.

#### **ACCUEIL DE PERSONNES EXTERIEURES**

L'accueil se fait sur rendez-vous dans le respect de la distance de protection (plus d'un mètre entre les personnes) et avec port du masque.